



Organisation
internationale
du Travail

La lettre d'information de l'OIT en Haïti

La mission de l'OIT consiste à promouvoir les droits au travail, encourager la création d'emplois décents, développer la protection sociale et à renforcer le dialogue social dans le domaine du travail.



Dans ce numéro...



26-02-2019: Lancement en Haïti des activités du Centenaire de l'OIT - Mots du Coordonnateur

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) célèbre en 2019, son centième anniversaire de création. Et nous nous réjouissons d'ailleurs du fait qu'Haïti fasse partie des pays membres fondateurs de l'Organisation. Celle-ci a été fondée dans le cadre du Traité de Versailles, mettant fin à la première guerre mondiale, promouvant le principe selon lequel la paix universelle et durable n'est pas possible sans justice sociale.

Nous célébrons cette année notre Centenaire dans l'esprit de ce principe, d'où le thème retenu pour cet anniversaire oh combien spécial : **Faire avancer la justice sociale, promouvoir le travail décent ! [...]** (page 2)



Célébration de la Journée Mondiale de la Sécurité et de la Santé au Travail: "Un avenir du travail sûr et sain!" (page 3)



Better Work, 10 ans de présence en Haïti (page 4)



Développer les chaînes de valeurs inclusives pour la création d'emplois décents et durables (page 5)



Lancement des activités de formation professionnelle, 1700 enfants âgés de 14 à 17 ans à former (page 6)

La lettre d'information de l'OIT en Haïti

LANCEMENT EN HAÏTI DES ACTIVITÉS DU CENTENAIRE DE L'OIT - MOTS DU COORDONNATEUR

[...] Le thème du Centenaire: " Faire avancer la justice sociale, promouvoir le travail décent" renouvelle l'engagement de l'OIT à accompagner les États membres dans la promotion des droits au travail, l'amélioration de la protection sociale, le renforcement du dialogue social, et la promotion des opportunités d'emplois décents.

Cette célébration renvoie aux engagements pris dans le monde par les États, pour accroître les investissements, réduire considérablement le taux de chômage, augmenter le nombre de travailleurs qualifiés dans les entreprises, faciliter l'accès au crédit pour la création d'entreprises, prévenir et combattre la discrimination en milieu de travail et favoriser l'égalité dans l'embauche, prévenir et combattre le travail des enfants. Nos projets mis en œuvre en Haïti s'alignent sur ces engagements auxquels nous tenons tant, et reflète le cadre de coopération technique du BIT signé en 2015 par les mandants: Programme pays de Promotion pour le travail décent (PPTD 2015-2020).

Le programme Better Work permet aux entreprises du secteur textile d'exporter des produits de marque de renommée mondiale comme NIKE, WAL-MART, GAP, etc.. Un appui est fourni au Gouvernement et aux partenaires sociaux pour s'assurer que l'industrie soit en conformité avec les normes nationales et internationales du travail, tout en renforçant les compétences et les moyens d'intervention du service d'inspection du travail pour le contrôle systématique des entreprises.

Le projet de Formation Professionnelle pour le Développement Rural (FOPRODER) vise à adresser les lacunes en matière d'éducation et de compétences pour les jeunes vulnérables du Sud et de la Grande Anse à travers la promotion du développement socio-économique rural, avec un appui à l'Institut National de Formation Professionnelle (INFP) pour améliorer la qualité du système de formation professionnelle, permettant ainsi une meilleure intégration des jeunes sur le marché de l'emploi.

Le projet VIH/SIDA en milieu de travail vise à renforcer les capacités des mandants pour mieux combattre le VIH/SIDA en milieu de travail et la discrimination qui y est liée, et à faciliter l'accès de tous les travailleurs à la prévention, au traitement à la prise en charge en cas d'infection ;

Le projet de lutte contre le travail domestique des enfants vise à mettre en place des mécanismes de protection et de prévention réduisant l'exposition des enfants aux pires formes de travail des enfants, particulièrement à l'exploitation par le travail domestique en Haïti.

Ces projets cherchent aussi à offrir des réponses pertinentes aux sollicitations de la population et sont fidèles à la vision de l'Organisation. Une vision reflétée dans le dernier rapport de la Commission mondiale sur l'avenir du travail qui s'articule, entre autres, autour d'un programme d'action plaçant l'humain et le travail qu'il accomplit au centre de la politique économique et sociale et des pratiques des entreprises. Lequel programme repose l'accroissement de l'investissement dans le potentiel humain, dans les institutions de travail et l'accroissement de l'investissement dans le travail décent et durable.

Nous souhaitons, dans la lignée de cette vision et de manière spécifique, continuer à fournir notre appui aux discussions pour la révision du code du travail, à renforcer le dialogue tripartite, appuyer le processus d'élaboration de la liste des travaux dangereux, à appuyer l'amélioration de la qualité du système de formation professionnelle, entre autres. Nous comptons aussi lancer prochainement un projet de création d'emplois à Cité Soleil, et sommes en discussion avec le Gouvernement pour élaborer une politique nationale d'emploi pour les jeunes afin d'adresser le cruel manque d'emplois, principale cause de nombreux maux dont souffre le pays.

L'OIT continuera à soutenir Haïti à poursuivre ses efforts pour construire une société fondée sur la justice sociale, source d'opportunités égales d'emplois décents et durables pour tous, particulièrement les jeunes. BON CENTENAIRE!



Panel lors de la conférence de presse pour le lancement du Centenaire en Haïti: G à D: M. René P. Joseph (Confédération des Travailleurs Haïtiens), Mme Elise Gelin (MAST), M. Fabrice Leclercq (OIT), M. Bernard Craan (Forum Economique du Secteur Privé)

La lettre d'information de l'OIT en Haïti

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL : "UN AVENIR DU TRAVAIL SÛR ET SAIN !"**Consultation médicale - service d'ophtalmologie**

apportons un appui spécifique au service d'inspection du Ministère des Affaires Sociales et du Travail, et aux partenaires sociaux, pour s'assurer du respect des règles standards de conformité de l'espace de travail, d'instaurer et de pérenniser un monde de travail exempt de toute forme de discrimination, et donc faire en sorte que tous les acteurs fonctionnent dans cet espace avec plus de sérénité et de paix d'esprit. Cet appui s'inscrit dans la mise en œuvre du Programme Pays de Promotion pour le travail décent (PPTD 2015-2020) adopté en 2015 par le Gouvernement et les Partenaires sociaux.

Un espace de travail sûr et sain contribue grandement à l'atteinte des objectifs liés au travail décent. Un concept phare pour l'OIT qui le stimule à continuer de promouvoir la justice sociale, et à encourager la ratification et la mise en

L'Organisation Internationale du Travail (OIT), en collaboration avec le Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST), le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) l'Association des Industries d'Haïti (ADIH), les Organisations des Travailleurs, l'Hôpital de l'Université d'État d'Haïti (MSPP/HUEH), l'Office d'Assurance Accidents du Travail, Maladie et Maternité (OFATMA), le Centre de Promotion des Femmes Ouvrières (CPFO) a réalisé, le samedi 27 avril 2019, une journée de consultation médicale gratuite pour plus de 2000 travailleuses et travailleurs du Parc Industriel Métropolitain.

Cette journée de consultation, incluant un service-conseil de dépistage du VIH pour près d'une centaine de personnes, s'inscrivait dans le cadre de la Journée Mondiale de la Sécurité et de la Santé au Travail, célébrée le 28 avril de chaque année. Pour 2019, le thème retenu est: Un avenir du travail sûr et sain. Ce thème s'aligne avec les bases fondatrices de l'OIT, adoptées il y a de cela 100 ans, promouvant un espace de travail plus sain et plus sécurisé partout et pour tous, et appelle les acteurs à tenir compte des mutations dans le monde du travail. Lesquelles mutations s'accompagnent à la fois d'un ensemble d'opportunités, de défis et de risques qui peuvent affecter positivement ou négativement la sécurité et la santé des travailleurs.

L'OIT, en un siècle d'existence, a adopté plusieurs Déclarations, recueils de directives pratiques, des modules de formation, et plus de 40 instruments traitant spécifiquement de la Sécurité et de la Santé au Travail. En Haïti, nous

œuvrons de toutes les normes internationales liées au travail, incluant celles spécifiques à la sécurité et à la santé au travail. L'appui fourni par le projet OIT/SIDA et le programme Better Work contribuera à renforcer les acquis obtenus en matière de sécurité et de santé, ainsi qu'à prévenir toutes formes de discrimination dans le milieu de travail. Des efforts qui, joints à ceux d'autres partenaires institutionnels haïtiens clés (OFATMA, MSPP/HUEH) et d'autres agences onusiennes (FNUAP, ONUSIDA, OMS), peuvent contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030.

Laboratoire de dépistage du VIH

La lettre d'information de l'OIT en Haïti

BETTER WORK – 10 ANS DE PRÉSENCE EN HAÏTI

Travailleuses et travailleurs dans un atelier de confection



BETTER WORK est actif en Haïti depuis 2009. Il vise à améliorer les conditions de travail dans les entreprises textiles et augmenter l'autonomisation des femmes. Il permet de réduire la pauvreté des travailleurs de ces entreprises et leurs familles. Il contribue, grâce à la taille de ces entreprises (1/8 des emplois formels en Haïti), d'accroître le revenu national, de promouvoir la croissance économique inclusive et de renforcer la stabilité sociale.

La loi HOPE (devenue HELP) votée par le Congrès Américain, en vigueur jusqu'en 2025, offre à l'industrie haïtienne du textile et du vêtement des exemptions douanières sur l'exportation, et facilite aussi l'établissement d'une coopération avec le Bureau international du Travail (BIT) pour la mise en œuvre du programme d'assistance technique d'évaluation et d'amélioration de conformité aux normes sociales du travail (TAICNAR).

La loi HOPE II a réussi à susciter l'intérêt des acheteurs américains pour s'approvisionner en Haïti, à accroître leur production et à créer des emplois sur le marché local. Actuellement, plus de 53 000 personnes sont employées dans le secteur du vêtement en Haïti. Les recettes d'exportation totales de l'industrie du textile et du vêtement en Haïti représentent environ 90% des recettes d'exportation nationales et 10% du PIB national. Le secteur de l'habillement comprend 32 usines exportatrices inscrites à BETTER WORK (100% de l'industrie), réparties dans 7 zones franches (CODEVI, Parc Industriel Métropolitain industriel-SONAPI, Parc industriel de Caracol-SONAPI, Digneron, Les palmiers, SIDA, Lafito), hébergeant 90% des usines participantes au programme. Malgré un contexte socio-économico-politique difficile, la valeur actuelle de l'exportation du secteur de l'habillement vers les États-Unis d'Amérique est estimée à près de 926 millions de dollars, en hausse de 7,7% (861 millions de dollars en 2017).

Depuis 2009, BETTER WORK HAÏTI offre la gamme complète de services aux usines, conçue par le programme sur le plan mondial. Cette gamme comprend un programme de formation innovante spécialement conçu pour engager individuellement les directeurs d'usine dans l'identification des problèmes de conformité, pour établir les moyens d'amélioration, notamment en matière de respect des normes internationales dans le domaine du travail. Aussi cette formation est-elle mise à disposition des directeurs d'usines pour développer leurs compétences sur la manière d'améliorer les relations sur le lieu de travail, ainsi qu'une évaluation complète permettant de déterminer les progrès globaux de chaque usine en matière de respect des normes internationales et du droit national dans le domaine du travail. À ce jour, BETTER WORK concentre ses efforts sur l'industrie du vêtement et de la chaussure dans les pays où elle opère. Toutefois, d'autres industries pourraient bénéficier de ses services dans certains contextes nationaux.

Au cours de ces 10 années, BETTER WORK HAÏTI s'est toujours appuyé sur de solides partenariats avec nos organisations mères - l'OIT et la SFI, membre du Groupe de la Banque mondiale - et avec différentes parties prenantes au niveau national. C'est grâce à cette collaboration que nous sommes en mesure de comprendre les besoins spécifiques de nos mandants et d'élaborer et de mettre en œuvre un programme qui puisse avoir le plus grand impact et le meilleur potentiel pour réaliser un changement durable.



La lettre d'information de l'OIT en Haïti

DÉVELOPPER LES CHAÎNES DE VALEURS INCLUSIVES POUR LA CRÉATION D'EMPLOIS DÉCENTS ET DURABLES

Personnalités présentes à cette session d'information



La Ministre des Affaires Sociales et du Travail, Madame Marie Elise Gelin, la Directrice de l'OIT pour l'Amérique Centrale, Panama, Haïti et la République Dominicaine, Madame Carmen Moreno, les Ambassadeurs de Suisse, Dr. Geneviève Federspiel, et de Taïwan, M. Hu Cheng-Hao, la Représentante de la Norvège, Madame Vibeke Grundtvig Søgaard, ainsi que d'autres partenaires nationaux et internationaux ont pris part à l'atelier d'échanges organisé par le bureau de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en Haïti autour de la thématique : « Développer des chaînes de valeurs inclusives pour la création d'emplois décents » ce mercredi 27 mars 2019 à Port-au-Prince.

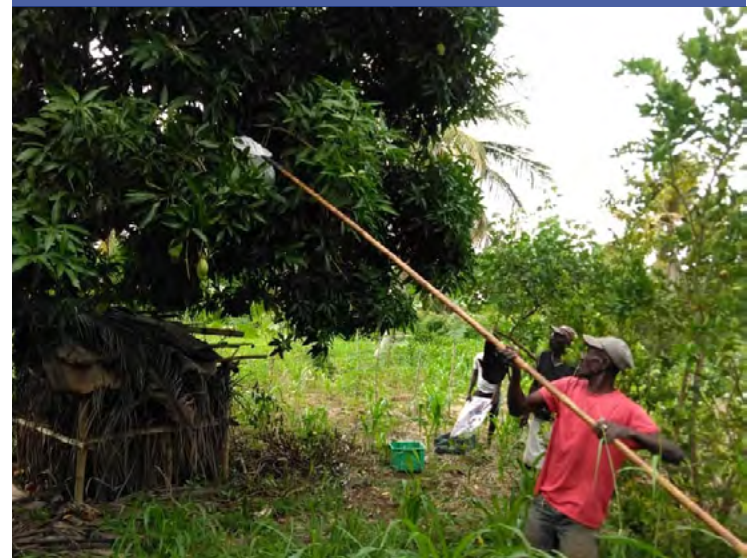
Cet atelier vise à mettre en évidence différentes interventions de l'OIT capables de produire des impacts substantiels sur les chaînes de valeurs de produits haïtiens. Lesquelles interventions permettent également l'amélioration de la sécurité économique des milliers de foyers bénéficiaires et participent à l'amélioration de la croissance et au relèvement du niveau de développement humain du pays.



Remise de kits de lavage et de cueillette aux agriculteurs

Deux des projets mis en œuvre avec succès par le BIT étaient mis à l'honneur : le projet de Formation Professionnelle pour le Développement Rural (FOPRODER) financé par la Norvège et le projet BetterWork de l'OIT mis en œuvre en collaboration avec International Finance Corporation (IFC). Le premier vise entre autres le renforcement de la chaîne de valeur de la mangue à travers la mise en place d'un système de traçabilité et de gouvernance efficace, favorisant un meilleur traitement dans le processus de récolte de post-récolte et d'exportation vers le marché extérieur. Le second s'attache au renforcement de la chaîne de valeur du secteur textile. Le respect de conditions de travail décentes permet l'octroi de certificats d'autorisation à l'export. Ces initiatives offrent chacune la possibilité de créer des emplois décents à grande échelle, favorisant une certaine stabilité sociale et économique. Grâce au projet BetterWork, le nombre d'emplois formels et décents a déjà quadruplé en 10 ans, passant de 13.000 à 53.000.

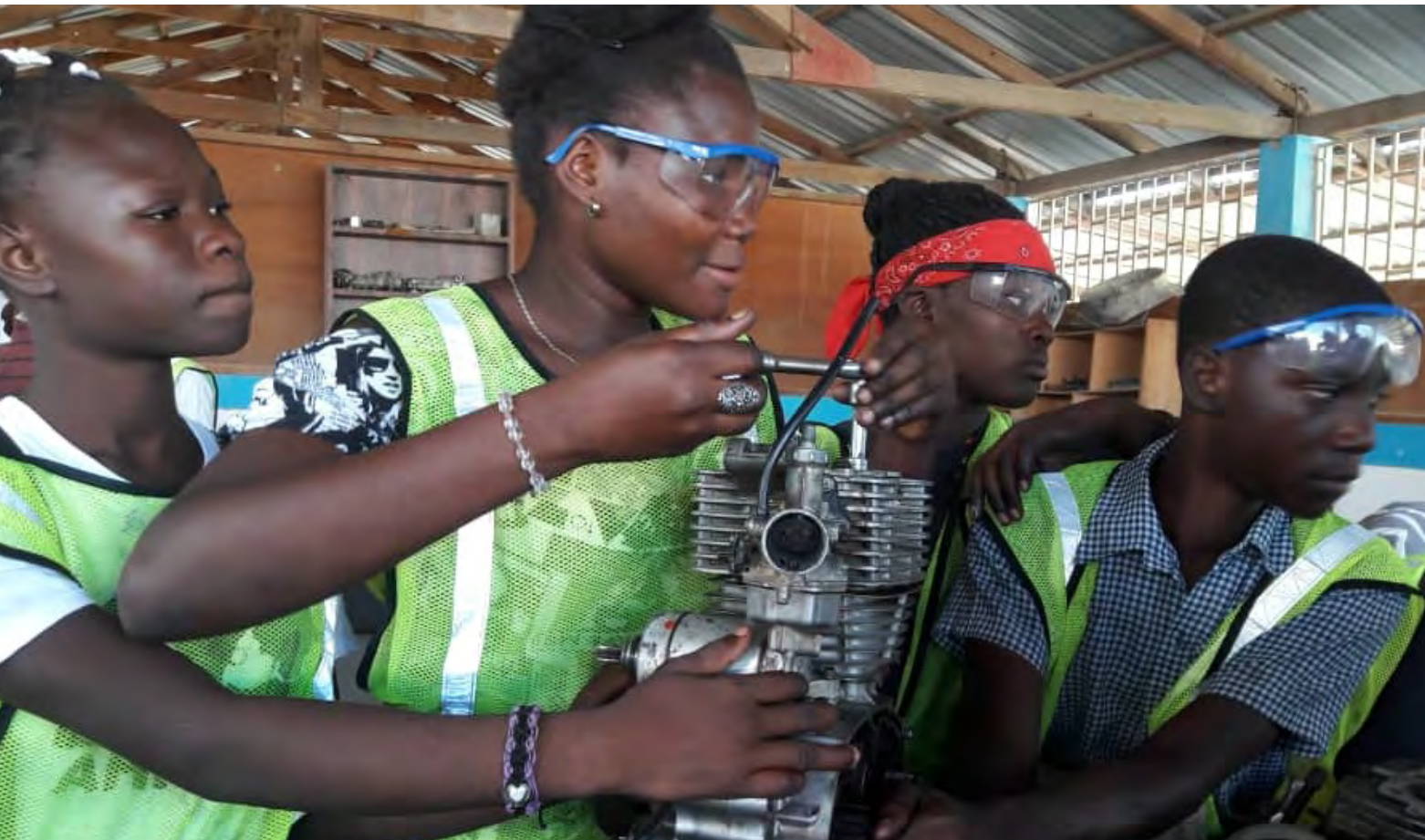
Cueillette dans un manguiier



L'événement s'inscrit également dans le contexte du centenaire de l'OIT (1919-2019). L'OIT profite à nouveau de cette occasion pour renouveler l'appui de l'Organisation à soutenir les efforts des gouvernements, et des partenaires sociaux pour créer un monde plus juste, plus équitable et plus prospère. Un vœu cher qui ne peut être concrétisé sans la prise en compte des mutations enregistrées tout au long de l'histoire de l'humanité, incluant les progrès technologiques, la croissance démographique, le changement climatique, la mondialisation, comme mentionné dans le rapport de la commission mondiale sur l'avenir du travail.

Lors de ces échanges, Madame Carmen Moreno a renouvelé l'engagement de l'OIT à accompagner les acteurs nationaux, les partenaires sociaux, et à promouvoir le dialogue social, franc et durable, entre tous, dans l'intérêt de toutes et tous, dans l'intérêt d'Haïti et du monde.

La lettre d'information de l'OIT en Haïti

LANCEMENT DES ACTIVITÉS DE FORMATION PROFESSIONNELLE - 1700 ENFANTS ÂGÉS DE 14 À 17 ANS À FORMER.**Formation professionnelle - Enfants (filles et garçons) dans un atelier mécanique**

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) en Haïti a lancé, le jeudi 7 mars 2019, les activités de formation professionnelle dans le cadre du projet de « Lutte contre le travail domestique des enfants », mis en œuvre sous le leadership du Ministère des Affaires Sociales et du Travail, en partenariat avec l'UNICEF et d'autres partenaires locaux et internationaux, et financé par le Gouvernement fédéral du Canada.

Ce lancement s'est déroulé en présence, entre autres, de la Directrice Générale de l'Institut National de Formation Professionnelle (INFP), Madame Maguy Durcé, du Coordonnateur de l'OIT en Haïti, M. Fabrice Leclercq, et des représentants de plusieurs centres de formation professionnelle publics et privés.

Environ 1700 adolescentes et adolescents âgés de 14 à 17 ans vont bénéficier des programmes de formation professionnelle. Lesquels programmes visent à offrir à ces jeunes de meilleures opportunités d'intégration au marché de l'emploi, des conditions de travail décent, et réduire, voire éliminer, le spectre d'une implication dans le travail des

enfants. Ces adolescentes et adolescents en formation sont répartis dans les Départements de la Grande Anse (680), du Sud (595) et de l'Ouest (425).

Les filières de formation identifiées sont : coupe-couture, réparation cellulaire, mécanique moto, transformation de déchets en objet d'art, plomberie, technique et transformation agricoles, hôtellerie et restauration, construction, etc..

Par ailleurs, les centres de formations sont reconnus ou autorisés par l'INFP, et travaillent de concert avec l'institution étatique pour l'évaluation et la certification des adolescentes et adolescents à la fin de ces programmes de formation.

Les responsables de ces centres ont été aussi sensibilisés sur le travail des enfants, à travers des sessions d'information sur les Conventions 138, 182 et 189 de l'OIT, traitant respectivement de l'âge minimum d'admission à l'emploi, des pires formes de travail des enfants, et des travailleuses et travailleurs domestiques, ainsi que sur la Recommandation 200 sur le VIH et le Sida.

La lettre d'information de l'OIT en Haïti

L'INFO EN BREF...

LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS, 36 NOUVEAUX ACTEURS FORMÉS SUR LA MÉTHODOLOGIE SCREAM

Photo de groupe - Cohorte formée pour le Grand Sud (Sud et Grande Anse)



L'OIT, par le biais du projet de lutte contre le travail domestique des enfants, a réalisé deux sessions de formation, dont une dans le Sud (8-12 avril 2019) et l'autre dans l'Ouest (6-10 mai 2019), à l'intention de 36 personnes représentant plusieurs institutions étatiques, dont le Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST), l'Institut du Bien-Etre Social et de Recherches (IBESR) et la Brigade de Protection des Mineurs (BPM), ainsi que des organisations non gouvernementales, sur la méthodologie SCREAM. Celle-ci est une initiative d'éducation et de mobilisation sociale qui renforce la position des enfants et des jeunes à participer activement à la campagne mondiale contre le travail des enfants, et pour amener un changement dans la société.

SCREAM : Promouvoir les droits des enfants à travers l'éducation, les arts et les médias.

23 AVRIL 2019: Le Coordonnateur de l'OIT en Haïti, Fabrice LECLERCQ, était l'invité à l'émission "Yvenert Direct" de Radio Sans Fin (RSF - 92.3 / 97.5 FM) pour parler du Centenaire.



M. Fabrice Leclercq (Coordonnateur - OIT) et M. Yvenert Foeshter Joseph (Directeur Général et Présentateur - RSF)

CENTENAIRE DE L'OIT - TÉMOIGNAGE

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) a joué un rôle aux principaux carrefours de l'histoire récente dans le monde. Aujourd'hui, l'agenda de l'OIT pour le travail décent contribue à améliorer la situation économique et les conditions de travail, et permet à tous les travailleurs, employeurs et gouvernements de participer à l'instauration d'une paix durable, de la prospérité et du progrès.
"Madame Marie Elise B. GÉLIN, Ministre des Affaires Sociales et du Travail - Haïti.



À venir: 12 juin 2019 - Journée mondiale contre le travail des enfants - Engagez-vous dans la campagne mondiale <https://www.ilo.org/ipec/Campaignedadvocacy/wdacl/lang--fr/index.htm>

LA SEULE CHOSE QU'UN ENFANT DEVRAIT FAIRE TRAVAILLER EST SON IMAGINATION!





CENTENAIRE DE L'OIT

Suivez l'actualité du Centenaire en visitant régulièrement le site internet de l'OIT

<https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/100/lang-fr/index.htm>.

Vous serez également informés, via "La lettre d'information de l'OIT en Haïti", des initiatives entreprises en Haïti.

Avis aux lecteurs: Le programme BETTER WORK est supporté par le Département du Travail des États-Unis. Ce matériel ne reflète pas nécessairement les points de vue ou les politiques du Département du Travail des États-Unis. La mention des noms et produits commerciaux, ou des organisations n'implique pas l'approbation du Gouvernement des États-Unis.

NOS MANDANTS

- Le Gouvernement
- Les Organisations d'Employeurs
- Les Organisations de Travailleurs

NOS CONTRIBUTEURS

DÉPARTEMENT
DU TRAVAIL DES
ÉTATS-UNIS



Ambassade de Norvège

Canada  unicef 

CONTACT


Bureau de l'OIT pour l'Amérique Centrale, Haïti, Panama et la République Dominicaine


 (506) 2207 8700

 www.ilo.org/sanjose

 @OIT_AmerCentral

Bureau de Coordination de l'OIT en Haïti

 2, rue Romain, Delmas 33, Port-au-Prince

 +509 36 94 6825

 leclercqf@ilo.org

 www.ilo.org/haiti
www.betterwork.org/haiti